

COMPTE RENDU Réunion du Jeudi 26 novembre 2015

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 20 novembre 2015, s'est réuni publiquement à la Mairie de Condé sur Iton, le 26 Novembre 2015, à 19h00, sous la présidence de M. Bernard TOUSSAINT, Maire.

Etaient présents : Bernard TOUSSAINT, Gérard LEFEBVRE, Patrick PILLEMY, Thierry WOHLSCHLEGEL, Renée FOVART, Anne DELAVAL, Stéphanie BOREL, Céline MALFILATRE, Philippe CAPPELLE, Bruno PRIMOS.

Excusée : Françoise NICOLAS donne pouvoir à Renée FOVART

Absents : René LE MOUPELLIC, Michel VEYRES, Christelle BREUIL, David HYVARD

Dissolution des régies

Considérant que la création de la Commune Nouvelle « MESNILS SUR ITON » au 1^{er} janvier 2016 implique la suppression préalable des régies des communes historiques afin de créer au 1^{er} janvier 2016 les régies pour la Commune Nouvelle. Après délibération, le conseil municipal autorise la Maire à dissoudre la régie des salles des fêtes et la régie du Camping municipal.

Régime indemnitaire

Suite à l'avancement d'échelon de Madame GNAHORE en date du 10 Mai 2015, son indice brut ne lui permet plus de toucher l'IAT.

Après délibération, le conseil municipal décide de transformer l'IAT en IFTS.

Parking végétalisé

Monsieur Primois informe le conseil que le Pays d'Avre d'Eure et d'Iton ne subventionnera pas le projet de parking végétalisé.

Un dossier va être présenté à la Sénatrice Nicole DURANTON afin d'essayer d'obtenir une aide financière pour ce projet.

Si aucune aide supplémentaire n'est obtenue, la participation communale s'élèvera à environ 12000 €.

Dans ce cas, la question est : Poursuit-on le projet ?

Après délibération, le conseil municipal autorise la Maire à poursuivre le projet.

Programme d'investissement 2016.

Le Maire énonce la liste constituée lors de la commission budget travaux.

Convention de travaux et services avec la 3CBI

La 3CBI propose de passer une convention pour les travaux et services à effectuer sur la commune.

Après délibération, le conseil municipal autorise la maire à signer ladite convention.

Participation financière ASB Cyclisme

Deux courses ont été organisées cette année sur Condé et l'ASB Cyclisme sollicite une subvention pour aider à couvrir leurs frais.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'ASB Cyclisme une subvention exceptionnelle de 250 €.

Rémunération des Agents recenseurs

Suite à la nomination des deux agents recenseurs, Madame Catherine ANDREU et Madame Emilie VEYRES il convient de définir les bases de leurs rémunérations.

Après délibération, les agents seront rémunérés à hauteur de 890 € brut.

Informations et questions diverses

Monsieur le Maire remercie Philippe Cappellet pour la dépose des suspensions et la pose des illuminations de Noël.

Le Préfet a rendu son arrêté notifiant la création de la Commune Nouvelle de Mesnils-sur-Iton.

Bruno PRIMOS fait un compte rendu de la dernière réunion du Sépase.

Céline Malfilatre demande où en sont les travaux pour l'ADSL. Il y a du retard dû à un problème d'approvisionnement en câble. Pour information tous les hameaux, sauf Nuisement qui est alimenté par Dame Marie, seront concernés par ce nouveau réseau. Fin des travaux prévue pour le 22 janvier 2016.

Dans le cadre de la Commune nouvelle, peut-on envisager une réunion publique pour les habitants de Condé ?

Patrick Pillemy revient sur la préparation du budget 2016 et rappelle que la numérotation est à refaire sur la rue de Saint-Ouen.

Renée FOVART propose que la commune investisse dans une machine à café pour mettre à la salle des fêtes.

Elle informe le conseil que Madame Veyres ne souhaite plus faire le repas des anciens.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h40.